



# Offre d'emploi

## Animateur enfance - jeunesse (h/f)

**SIVOM XIROCOURT**  
**14, Rue Claude Beaugard**  
**54740XIROCOURT**

### Descriptif de l'emploi :

Participer à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi, les temps périscolaires et extrascolaires (accueil et animation en activités éducatives). Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets enfance et jeunesse.

### Détails de l'offre

**Grade(s) :** Adjoint d'animation Animateur

**Famille de métier :** Education, animation et jeunesse > Techniques d'animation

**Métier(s) :** Animateur ou animatrice enfance-jeunesse

**Réf :** 0054210300258797

**Type d'emploi :** Remplacement temporaire d'un agent sur emploi permanent

**Durée de la mission :** 6 mois

**Ouvert aux contractuels :** Oui (Art. 3-1 loi 84-53)

**Temps de travail :** Non Complet

**Durée :** 12h00

**Nombre de postes :** 1

**Poste à pourvoir le :** 10/05/2021

**Date limite de candidature :** 22/04/2021

**Service d'affectation :** PERISCOLAIRE

**Lieu de travail :** 14, Rue Claude Beaugard  
54740 XIROCOURT



### Profil demandé :

- animation des activités et accompagnement des publics accueillis
- encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics
- Titulaire ou stagiaire BAFA ou certification périscolaire

### Missions :

- accueillir un groupe d'enfants, de jeunes
- conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service ou de l'équipement.
- animation des activités et accompagnement des publics accueillis.
- Entretiens des locaux et service restauration le midi

### Intéressé(e) ?

informations complémentaires

au SIVOM : 03.83.52.51.76

Mme PIETON directrice du PERISCOLAIRE

ou Mme ROMARY secrétaire du SIVOM

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation

au SIVOM de XIROCOURT

14, Rue Claude Beaugard

54740 XIROCOURT

-

03.83.52.51.76

sivom@xirocourt.fr

### Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.